AVEC POUJOULAT GAGNEZ DEUX PLACES POUR ASSISTER AU DEPART DE LA COURSE « BARCELONA WORLD RACE »
LE 31 DECEMBRE 2014 A BARCELONE
ET DE NOMBREUX AUTRES LOTS

Article 1 :

Poujoulat, Société anonyme au capital de 12.000.000 €, dont le siège social est situé CS 50016 – 79270 Saint-Symphorien (RCS Niort 781 446 521), organise jusqu'au 05 décembre 2014, un grand jeu gratuit et sans obligation d'achat.

Article 2 :

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine. Une seule participation par famille (même nom, même adresse), pendant toute la durée du jeu. A défaut, le bulletin du participant serait considéré comme nul et ne pourrait prétendre au tirage.

Article 3 :

Pour jouer, il suffit de compléter le formulaire réponse (nom, prénom, adresse, mail) disponible à partir du 1er octobre sur le site internet poujoulat.bernard-stamm.com et jusqu'au 5 décembre 2014. Tout formulaire incomplet ne sera pas pris en compte et sera considéré comme nul.

Un tirage au sort aura lieu le **8 Décembre 2014** en présence de Maître Jarraud Michel – 20 rue du 14 juillet – 79000 Niort et désignera 1 gagnant pour participer au départ, 10 gagnants pour les polos et 5 gagnants pour les blousons. Le tirage au sort s'effectuera au siège de Poujoulat S.A. à Niort.

Article 4 :

Le gagnant des 2 places pour assister au départ se verra attribuer une invitation pour 2 personnes pour le départ de la BARCELONA WORLD RACE, les frais d'acheminement soit le voyage et l'hôtel sont compris.
Valeur du lot : 500 €

Le planning de la journée du 31 décembre 2014 sera confirmé par mail environ une semaine avant le départ de la BARCELONA WORLD RACE.
Le mail confirmant le gain sera exigé lors de l'arrivée sur le site de la BARCELONA WORLD RACE.

Un verre de bienvenue leur sera offert au « Point de Rencontre Poujoulat » sur le site du départ de la BARCELONA WORLD RACE. Il est impératif de se rendre à l'heure indiquée pour l'embarquement.
Après l'accompagnement des bateaux au large, le retour au port est prévu vers 16 heures. Il est fortement conseillé aux gagnants de prévoir des vêtements chauds et imperméables (cirés et bottes). La Société Poujoulat ne peut être tenue responsable des retards survenus lors de la journée.

Article 5 :

Les gagnants seront avisés par mail adressé par la Société Poujoulat dans les le lendemain de la date du tirage au sort.

A compter de la réception de ce mail, le gagnant pour le départ disposera d'un délai d'une semaine (7 jours) pour confirmer sa présence par retour de mail à la Société Poujoulat. Passé ce délai, il sera réputé avoir renoncé à sa dotation et ne pourra plus prétendre à son attribution.
Le gagnant ne peut réclamer l'équivalent de son lot en espèce ou demander un échange contre toute autre chose. Le lot n'est pas cessible.

Article 6 :

La Société Poujoulat ne pourra être tenue responsable si, pour une raison indépendante de sa volonté, ce jeu devait être modifié, reporté ou annulé. En cas de force majeure et si les circonstances l'exigent, la société Poujoulat se réserve le droit de remplacer le lot gagné par un lot de nature et de valeur équivalente ou supérieure.
Si pour des raisons de météo ou toute autre raison, le départ de la Barcelona World Race devait être reporté, les invitations gagnées resteraient valables pour la nouvelle date fixée pour le départ, les nouveaux frais de déplacement des gagnants resteraient à leur charge.

Article 7 :

La participation au jeu entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement déposé chez Maître Jarraud Michel – 20 rue du 14 juillet – 79000 Niort.

Le présent règlement est disponible gratuitement sur simple demande écrite à Maître Jarraud, Huissier de Justice à Niort.

Article 8 :

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78.17 du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données collectées à l'occasion de leur participation au jeu, auprès de la Société Poujoulat. Ces informations sont destinées à l'usage interne de la Société Poujoulat et ne seront pas cédées à des tiers.